



Centre Pyrénéen des Risques Majeurs

Lettre d'info n°1 - Juin 2011



Le Centre Pyrénéen des Risques Majeurs (C-PRIM)

est un centre de ressources sur les risques majeurs dont l'objectif est de répondre aux besoins d'information des acteurs pyrénéens et à leur préoccupation de mise en sûreté.



EDITORIAL

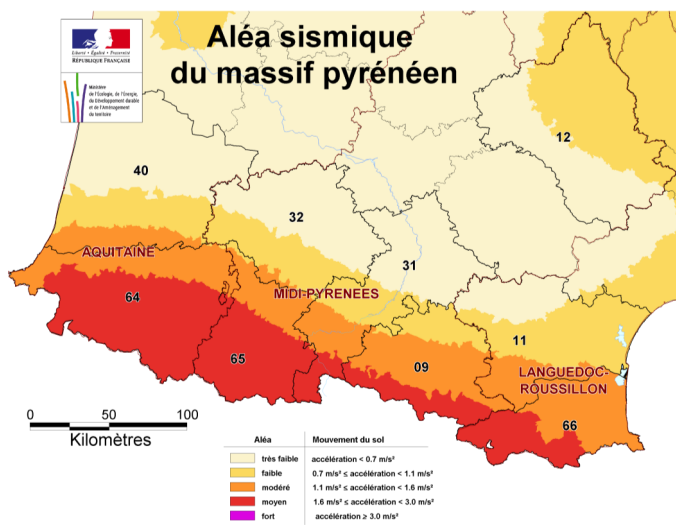
En 2009, le Centre Pyrénéen des Risques Majeurs a mené une enquête auprès de l'ensemble des communes des Pyrénées-Atlantiques afin de cerner leurs besoins en matière de prévention des risques majeurs. Au total, plus de 40 % des communes ont répondu au questionnaire, la plupart d'entre elles exprimant le besoin d'être accompagnées dans leur politique de prévention. Cette enquête nous a conforté dans notre démarche et permis d'organiser en avril 2010 la 1^{ère} édition des **Journées Pyrénéennes de prévention des Risques Naturels** à laquelle 150 élus, agents des collectivités et des services de l'Etat ont participé le 13 avril.

A partir de cette année, de nouvelles actions vont être engagées à l'échelle du massif pyrénéen. Chaque trimestre, les acteurs et collectivités locales recevront notamment une lettre d'information dont voici le premier numéro. Vous y retrouverez des rubriques d'actualités, un dossier thématique, un agenda...

Bonne lecture.

L'équipe du Centre Pyrénéen des Risques Majeurs

ACTUALITES DES RISQUES - Le nouveau zonage sismique



Le nouveau zonage sismique du territoire français est paru au journal officiel le 24 octobre 2010. Depuis le 1^{er} mai 2011, les nouvelles zones de sismicité sont entrées en vigueur, entraînant avec elles de nouvelles règles de construction parasismique.

Contrairement au précédent zonage qui était fondé sur des limites cantonales, ces limites sont désormais communales. Le territoire national est ainsi divisé en 5 zones de sismicité (cf. carte ci-contre). L'ensemble des départements pyrénéens sont classés en zone 1 (aléa très faible) à 4 (aléa moyen).

Les collectivités du massif pyrénéen sont particulièrement concernées, au sein d'une des zones les plus sismiques du territoire métropolitain.

[En savoir plus sur le site du Plan Séisme](#)

ACTUALITES DU C-PRIM - Tester son Plan Communal de Sauvegarde

En 2010, la ville de Pontacq s'est penchée sur l'élaboration de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) dans le but de mieux gérer les événements majeurs sur son territoire, en formalisant un dispositif de gestion de crise qui s'appuie sur une organisation efficace des moyens humains et matériels.

Désirant tester l'opérationnalité de son PCS, la commune a joué le jeu d'un exercice de simulation créé pour l'occasion par le C-PRIM avec le concours du Centre d'Incendie et de Secours de Pontacq. Une action réelle de terrain a été menée avec la mise à l'abri des 600 élèves des établissements scolaires de la zone inondable dans des lieux sûrs à proximité définis dans le cadre des Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS).

Et vous, êtes-vous prêts à gérer une crise? Pour plus d'informations sur les exercices de sécurité civile, n'hésitez pas à [nous contacter](#).



DOSSIER THEMATIQUE - Retour sur la tempête Xynthia dans les Pyrénées



Le 27 et 28 février 2010, la tempête Xynthia balayait une partie de l'Espagne et du Portugal avant de venir semer la désolation sur les côtes atlantiques de la France. Plus près de nous, la tempête a particulièrement sévi dans les vallées pyrénéennes où le vent s'est engouffré avec une violence inouïe. Les dégâts les plus importants ont été observés aux débouchés des vallées (Aure, Aspe, Ossau) et sur les crêtes provoquant de multiples dommages dans les stations d'altitude (Peyragudes, Hautacam, Superbagnères).

Un dossier complet (analyse, reportage photographique, revue de presse) permet de revenir sur le déroulement, les causes et les conséquences majeures de cet événement météorologique hors-norme dans les Pyrénées.

[Lire le dossier complet](#)



Après le passage de Xynthia : des dégâts importants dans les vallées pyrénéennes

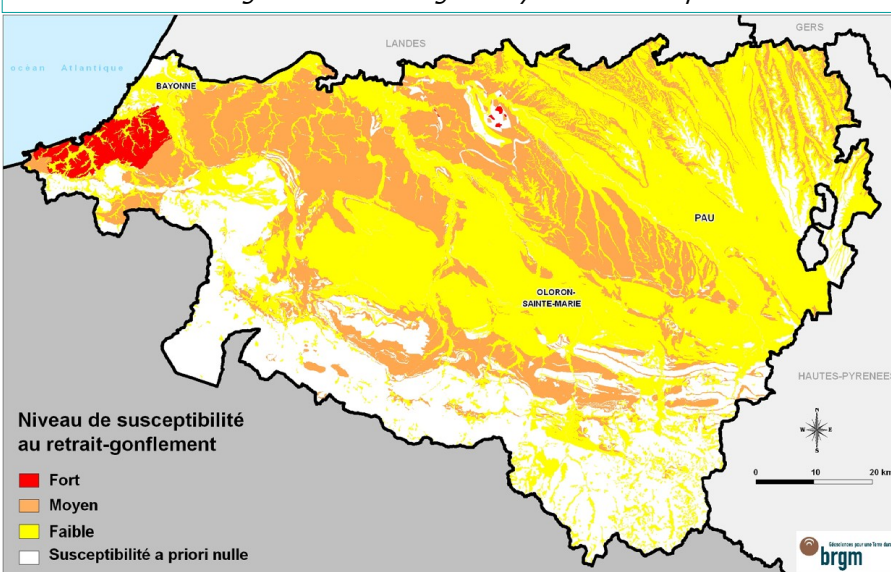


VU POUR VOUS - www.argiles.fr

Conséquence directe des sécheresses successives, le nombre de sinistres causés par le phénomène de retrait-gonflement des sols argileux se multiplie. Sans danger pour l'Homme, les conséquences sur les bâtiments peuvent être très lourdes, en témoigne le coût moyen de 150 millions d'euros par an de dommages (1 milliard d'euros en 2003). Les départements pyrénéens ne sont pas en reste comme l'attestent les nombreux cas survenus après les sécheresses de 2003 et 2005.

Afin de tenter de mieux prévenir ces sinistres, il est important de connaître et cartographier les zones sensibles. A la demande du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, le BRGM a ainsi élaboré le site internet www.argiles.fr. Ce site permet une libre consultation des cartes d'aléa par département ou par commune, afin de s'informer sur les manifestations du phénomène et les moyens de prévention à disposition de chacun. Que vous soyez élu, particulier ou professionnel de la construction, ce site est fait pour vous !

Carte de l'aléa retrait-gonflement des argiles - Pyrénées-Atlantiques



AGENDA



23/06/2011 - Journée de sensibilisation au risque sismique à Perpignan

Réunion d'information des professionnels du bâtiment sur la nouvelle réglementation parasismique. [Télécharger le programme](#)

27 au 29/06/2011 - Formation CNFPT

Formation du CNFPT Aquitaine sur la gestion de crise destinée aux agents de collectivités. Lieu de formation : Pau. [En savoir plus](#)